

Communiqué de presse  
09 janvier 2023

## **Risque d'intoxication au monoxyde de carbone : le point avec ENGIE Home Services.**

Chaque année, en France, environ 1 300 intoxications au monoxyde de carbone (CO) sont déclarées aux autorités sanitaires. Ce risque, souvent méconnu, est plus élevé en hiver. ENGIE Home Services, en tant qu'acteur majeur en France de l'entretien, du remplacement et de l'installation des équipements de chauffage, rappelle les gestes simples pour prévenir le risque d'intoxication, qui peut être mortel.



*Crédit photo : ENGIE Home Services*

### **Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?**

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel. En effet l'exposition à une trop grande concentration de monoxyde peut entraîner un arrêt respiratoire et devenir mortelle en moins d'une heure. Les symptômes avant-coureurs de l'intoxication sont des maux de tête, malaises, vomissements, nausées, une grande fatigue ou même une paralysie.

### **De quelles sources peut-il provenir ?**

Le monoxyde de carbone provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion (gaz, bois, charbon, essence, fioul ou éthanol). Ces situations peuvent concerner une grande diversité d'appareils et surviennent en grande majorité dans l'habitat lorsque les voies d'aération sont obstruées : cheminée, chaudière fioul/gaz, four à gaz, chauffe-eau sont souvent concernés. Le risque est également accru lors de l'utilisation trop intensive de système d'appoint ou de substitution comme un poêle à pétrole ou un groupe électrogène par exemple. Autre source potentielle : les équipements réservés à une utilisation extérieure comme les braseros ou barbecues, attention également aux gaz d'échappement d'un véhicule dans un garage clos

### **Des gestes simples pour prévenir les risques**

Afin de réduire les risques liés au monoxyde de carbone, il existe des gestes simples.

#### **Ce qu'il faut faire :**

- Aérer le logement, tous les jours, au moins 10 minutes, même en hiver.

- Faire vérifier et entretenir les installations à combustion par un professionnel chaque année :
  - appareils de chauffage et chauffe-eau,
  - conduits de fumées.
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ventilation, le placement, etc.)
- Faire installer par un professionnel tout nouvel appareil à combustion (pour les appareils à gaz, avec délivrance d'un certificat de conformité).

#### Ce qu'il ne faut pas faire :

- Ne jamais boucher les entrées et sorties d'air.
- Ne jamais se chauffer en continu avec des chauffages d'appoint à combustion : ils ne sont pas raccordés à l'extérieur et doivent être utilisés dans des pièces ventilées.
- Ne jamais se chauffer avec des appareils à combustion non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, four, réchaud de camping, etc.
- Ne jamais utiliser dans un local fermé un appareil à combustion ou moteur thermique, destiné à fonctionner à l'extérieur : groupe électrogène, barbecue, véhicule à moteur thermique, etc.

#### **Une solution de prévention simple : le détecteur de monoxyde de carbone.**

ENGIE Home Services recommande fortement l'utilisation de détecteur de monoxyde de carbone à domicile : une solution simple, pratique et peu onéreuse qui garantit la sécurité des occupants contre le risque d'intoxication. Depuis janvier 2021, ENGIE Home Services en a posé plus de 100 000 chez ses clients lors de l'installation de chaudières ou chauffe-eau gaz ou lors des visites d'entretien. Les techniciens ENGIE Home Services sont également équipés d'un détecteur de monoxyde de carbone portable constamment en fonctionnement.

*« La sécurité de nos clients et de nos collaborateurs est la priorité n°1 d'ENGIE Home Services. Il est pour nous essentiel de sensibiliser le plus largement possible sur ce risque d'intoxication au monoxyde de carbone en partageant les bonnes pratiques. »,* explique Vincent Vinet, Directeur technique d'ENGIE Home Services .

***Journalistes, pour en savoir plus sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone et les actions mises en place par ENGIE Home Services, vous pouvez interviewer Vincent VINET, Directeur technique d'ENGIE Home Services.***

#### **A propos de ENGIE Home Services**

ENGIE Home Services, filiale du groupe ENGIE, est la référence française au service du confort à domicile. L'entreprise délivre une expertise complète pour une efficacité énergétique globale : entretien, maintenance, remplacement ou installation des équipements de chauffage, de climatisation et de ventilation (chaudières, pompes à chaleur, etc.). En prodiguant notamment des conseils sur les bons usages, ENGIE Home Services accompagne les particuliers, les organismes collectifs sociaux et privés ainsi que les acteurs du marché du neuf. Soucieux d'une grande proximité avec ses clients, ENGIE Home Services dispose d'un réseau de 3 000 techniciens formés aux dernières technologies et de plus de 200 sites répartis partout en France métropolitaine pour aider ses clients à réaliser des économies d'énergie sur l'ensemble de leur installation.  
[www.engie-homeservices.fr](http://www.engie-homeservices.fr)